Aiacciu
AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 27 juin à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 21 juin 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :
M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHI, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. FERRARA, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. LEONETTI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VOGLIMACCI	à	M. SBRAGGIA
M. CAU	à	Mme FELICIAGGI
M. FILONI	à	M. le maire
Mme NADAL	à	Mme CORTICCHIATO
M. KERVELLA	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme FALCHI	à	Mme SICHI
Mme ZUCCARELLI	à	M. VANNUCCI
M. BASTELICA	à	M. LUCIANI

Etaient absents :
M. DELIPERI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	34
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 27 juin 2016	Délibération N°2016/185

Transformation d'emplois budgétaires à temps non complet afin de permettre la modification du temps de travail des agents

M. le maire expose à l'assemblée :

Considérant :
- les nécessités de service au sein de la direction Accueil de Loisir, et après avoir consulté les agents concernés, la collectivité souhaite que des modifications soient apportées dans leur temps de travail,
- Qu'il y a lieu de modifier 3 emplois budgétaires à temps non complet en 3 emplois budgétaires à temps complet,
- Que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2016, chapitre 012.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'AUTORISER Monsieur le Maire à modifier le tableau des emplois budgétaires à temps complet comme suit :

CATEGORIE C : 3 postes

Transformation de	**en**
2 postes d'Adjoint Technique 2ème Classe à 80%	2 postes d'Adjoint Technique 2ème Classe à 100%
1 poste d'Adjoint Technique 2ème classe à 50%	1 poste d'Adjoint technique 2ème Classe à 100%

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Ouï l'exposé de M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué
Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu, la loi 84.53 Modifiée du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu, la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Locales,
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 27 juin 2016,

Considérant :
- les nécessités de service au sein de la direction Accueil de Loisir, et après avoir consulté les agents concernés, la collectivité souhaite que des modifications soient apportées dans leur temps de travail,
- Qu'il y a lieu de modifier 3 emplois budgétaires à temps non complets en 3 emplois budgétaires à temps complet,
- Que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2016, chapitre 012.

Considérant qu'il revient au Conseil Municipal d'autoriser la transformation et la création d'emplois budgétaires,

AUTORISE
A l'unanimité de ses membres présents et représentés

M. le Maire à transformer 3 emplois budgétaires à temps non complet en 3 emplois budgétaires à temps complet afin de permettre le changement de temps de travail des agents

CATEGORIE C : 3 postes

Transformation de	en
2 postes d'Adjoint Technique 2ème Classe à 80%	2 postes d'Adjoint Technique 2ème Classe à 100%
1 poste d'Adjoint Technique 2ème classe à 50%	1 poste d'Adjoint technique 2ème Classe à 100%

DIT

Que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Ville, Exercice 2016, chapitre 012.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

MAIRIE D'AJACCIO 20000 AJACCIO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160627-2016_185-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2016
Publication : 01/07/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation